



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 31 décembre 2020

N°528

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, **Julien Denormandie**, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, **Franck Riester**, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, et **Jean-Baptiste Djebbari**, ministre délégué chargé des Transports, condamnent la décision des États-Unis de mettre en place, à l'encontre de l'Union européenne, et en particulier de la France et de l'Allemagne, des sanctions supplémentaires dans le cadre du contentieux Airbus et Boeing à compter du 12 janvier 2021.

L'augmentation significative des produits européens faisant l'objet de sanctions américaines à partir du 12 janvier prochain conduira les États-Unis à dépasser le montant qui leur a été autorisé par la décision de l'OMC et fera peser un nouveau préjudice inacceptable sur les exportateurs européens, en particulier à l'encontre de nos producteurs de vins et spiritueux ainsi qu'au secteur de l'aéronautique.

Cette décision américaine inamicale vient rompre de manière unilatérale les discussions qui étaient en cours entre l'Union européenne et les États-Unis pour aboutir à une solution amiable à ce contentieux vieux de 15 ans. Nous continuons d'appeler les États-Unis à retirer immédiatement les sanctions existantes de part et d'autre.

Nous sommes en contact étroit avec la Commission européenne et tous nos partenaires pour déterminer la réponse la plus adéquate à apporter à cette décision américaine que nous jugeons illégitime et qui intervient à un moment où nos économies respectives sont déjà lourdement pénalisées par la crise que nous connaissons.

Une résolution de ce différend, qui dure depuis trop longtemps, reste urgente à trouver. Nous engagerons au plus vite les discussions avec la nouvelle administration américaine afin d'aboutir dès que possible à une solution pérenne à ce contentieux.

Nous accompagnerons les filières touchées par ces sanctions supplémentaires et nous resterons à leurs côtés. Bruno Le Maire, Julien Denormandie et Franck Riester recevront notamment les représentants de la filière viticole la semaine prochaine.

## CONTACTS PRESSE

Cabinet de Bruno Le Marie

01 53 18 41 13

[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

Cabinet de Franck Riester

01 43 17 73 20

[presse.comext@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.comext@diplomatie.gouv.fr)

Cabinet de Julien Denormandie

01 49 55 59 74

[cab-presse@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse@agriculture.gouv.fr)

Cabinet de Jean-Baptiste Djebbari

01 40 81 77 57

[secretariat.beyret@transports.gouv.fr](mailto:secretariat.beyret@transports.gouv.fr)